

Communiqué : l'évidence même...

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **54 (1966)**

Heft 62

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-271366>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

CHEZ NOUS ET A L'ETRANGER

Les Françaises ne sont-elles pas dignes de participer à la Direction de leur pays?

La « Ligue française pour le droit des femmes » a adressé, en janvier dernier, au moment où le nouveau Cabinet allait être formé, la lettre au Général de Gaulle dont voici le texte intégral

A Monsieur le Général de Gaulle,
Président de la République,

Au moment où, conformément à la Constitution, vous allez devoir former le gouvernement, nous vous permettons de vous rappeler la lettre que nous avons eu l'honneur de vous adresser le 26 novembre 1962 et dont le passage essentiel était ainsi rédigé : « Nous nous permettons de vous exprimer notre espoir de voir figurer quelques femmes dans le prochain gouvernement ».

Vous avez bien voulu faire répondre à notre lettre le 28 novembre suivant, en nous indiquant « que note a été prise de votre suggestion ».

Et cependant, le gouvernement de M. Pompidou, qui a dirigé la France durant ces trois dernières années, n'a compté aucune femme.

Vous savez, Monsieur le Président, mieux que personne, que très nombreuses Françaises honorent leur pays par leurs mérites et leurs compétences dans tous les domaines, et qu'il est aisé de choisir, parmi elles, les plus dignes de le servir.

Vous n'ignorez certainement pas non plus que vingt et un Etats, les uns industrialisés, les autres en voie de développement, ont fait entrer une ou plusieurs femmes dans leurs gouvernements, certains leur confiant même un des principaux portefeuilles. L'Angleterre, berceau de la démocratie européenne, compte actuellement sept femmes parmi les membres de son gouvernement. La Suède, la Finlande, l'Italie, deux.

Nous admirons, sans réserve votre volonté de voir figurer la France parmi les premiers pays du monde, mais nous savons aussi que le degré de civilisation d'un peuple se mesure à la place qu'il réserve à la femme.

C'est pourquoi nous osons espérer que cette fois, vous voudrez entendre requête et qu'ainsi le Premier ministre que vous aurez choisi, lorsqu'il formera son gouvernement, y fera entrer quelques femmes.

Nous vous prions d'accepter, Monsieur le Président, avec notre reconnaissance anticipée, les assurances de notre haute et respectueuse considération.

Dans le « Droit des femmes », Mme Andrée Lehmann constate avec amertume que, malgré cette démarche, le deuxième gouvernement Pompidou ne compte pas de femme et

qu'aucune réponse à la lettre ci-dessus n'a été donnée.

Actuellement, vingt-trois pays ont fait entrer des femmes dans leurs gouvernements : Europe : Finlande, Norvège, Danemark, Pays-Bas, Belgique, Angleterre, Italie, Grèce, Amériques : Etats-Unis, Canada, Colombie, Trinidad. Asie : Inde, Pakistan, Ceylan, Japon, Indonésie, Australie. Afrique : Rwanda, Ghana, Sierra Leone, Egypte, Israël.

Mme Lehmann note, en passant, que la position des Françaises, dont aucune n'a été promue au titre d'ambassadeur, est aussi en retrait dans la diplomatie, alors que de très nombreux pays se font représenter à l'étranger par des femmes ambassadeurs. Elle pense que cette situation se poursuivra aussi longtemps que les femmes, qui participent si utilement à l'expansion de leur pays et se révèlent d'excellentes citoyennes par leur participation massive à tous les scrutins, aussi longtemps qu'elles supporteront passivement d'être considérées comme des citoyens de seconde zone dont les mérites ne sont pas reconnus.

COMMUNIQUE

L'évidence même...

Il ne sert de rien de se lamenter sur l'immoralité et le désordre d'une certaine jeunesse. Mieux vaut aider efficacement les œuvres et les institutions qui, avec des moyens encore insuffisants, s'efforcent de préparer une génération mieux armée contre les tentations, plus consciente de ses devoirs, forte et heureuse.

C'est la raison de la traditionnelle Collecte en faveur des œuvres vaudoises de l'enfance.

Contribuez généreusement et joyeusement au succès à domicile et au CCP 10-1733.

VAUDOIS

Le Lyceum-Club vaudois

Sur l'impulsion de sa dynamique présidente, Mme S. Jaccottet-Dubois, le Lyceum-Club vaudois, en constant développement, fait preuve d'une activité réjouissante dans tous les domaines de l'esprit : ses manifestations artistiques, littéraires, musicales, théâtrales, sont de valeur et s'imposent. La section dramatique donne des représentations à Lausanne et hors de Lausanne ; les concerts, spécialement les dimanches musicaux, organisés par Mme Ruth Schmidt-Gagnebin, sont très courus.

Le comité projette de faire des salons du Lyceum une galerie d'art attirée, car les expositions faites jusqu'ici, peintures, céramique, tissages, etc., ont attiré de nombreux visiteurs et acheteurs. La vie sociale y est très active ; les après-concerts, les petites réceptions, les thés sont d'agréables réunions. L'amour pour le prochain n'est point négligé ; la vente des cartes de l'Unicef (pour les enfants dans le monde) a produit 520 fr. et un don a été fait en faveur du foyer des infirmes moteurs cérébraux.

L'activité intellectuelle va de pair avec la bonne gestion, la bonne administration. Lors de la section du Lyceum entra, en 1960, dans ses salons de la rue de Bourg, installés, meublés, décorés à son gré, sa dette atteignait 12 000 francs ; aujourd'hui, il ne doit plus que 900 francs et rembourse régulièrement les parts souscrites. Et l'exercice 1965 laisse un bénéfice de 645 fr. Qui fait mieux ? Mme Jaccottet a rendu hommage à deux disparus, Mlle Juliette de Crouzaz, pianiste, fondatrice du club, et l'écrivain Catherine Colomb.

L'Eglise évangélique réformée vaudoise

Après l'élection des conseils de paroisse, le 6 février, l'Eglise évangélique réformée vaudoise, née de l'Union de l'Eglise libre et de l'Eglise nationale, se sont réunis, le 1er mars, les conseils des six arrondissements, lesquels ont constitué leurs bureaux et désigné les membres ecclésiastiques et laïcs du Synode, qui est convoqué pour le 15 mars.

Cette assemblée législative de l'Eglise, forte de cent vingt-trois membres, a élu pour représentant, à l'élire le Conseil synodal, autorité exécutive, qui sera composé de neuf membres (cinq laïcs, quatre pasteurs, six nationaux et trois libristes). Malheureusement, les conseils d'arrondissement, qui n'ont

pas fait preuve de beaucoup de libéralisme, n'ont désigné que deux femmes pour siéger au Synode. Deux femmes pour représenter tout le peuple féminin des deux Eglises protestantes vaudoises ! C'est peu, c'est trop peu.

Ces deux femmes ont été désignées par le troisième arrondissement, celui de La Côte ; ce sont Mes Madeleine Depierreaz, à Aubonne, et Pervenche Favrichon, à Coppet.

Odette Steinmann

A Lausanne est décédée, le 24 février, à l'âge de 60 ans, après une longue maladie, Mlle Odette Steinmann, bibliothécaire et peintre.

Odette Steinmann était née à Genève, où elle avait obtenu, en 1925, sa maîtrise commerciale ; après des voyages à l'étranger, elle fut nommée, en juin 1937, secrétaire à l'Ecole des métiers, à Lausanne ; en 1943, elle passa à la Bibliothèque municipale comme sous-bibliothécaire ; elle fut nommée sous-chef le 1er janvier 1961. Au mois de mars suivant, le Conseil d'Etat la nomma bibliothécaire au Musée cantonal des Beaux-Arts ; en 1964, elle fut chargée de l'organisation de la bibliothèque de l'Ecole des Beaux-Arts.

Elle était non seulement une bonne bibliothécaire, mais encore un peintre de talent, qui a présidé en 1953 la section vaudoise de la Société suisse des femmes peintres, laquelle avait organisé, cette année-là, au Musée cantonal des Beaux-Arts, une exposition de la tapisserie suisse, qui fut un événement artistique. Elle a présidé la section Beaux-Arts du Lyceum-Club et exposé ses natures mortes, ses portraits, ses paysages à plusieurs reprises, soit au Lyceum, soit à la galerie du Lion d'Or.

AF l'Union vaudoise des Associations industrielles, commerciales et de métiers

Avec M. J. Cruchon comme président, M. Henry Muller comme directeur, l'Union vaudoise des associations industrielles, commerciales et de métiers prend un nouveau départ.

Les circonstances favorables permettent à Mlle Berthe Pelichet, secrétaire générale de l'UVACIM pendant trente-quatre ans, de réduire ses activités ; elle continue d'assumer la présidence du fonds d'assainissement laitier, le secrétariat de l'habitation féminine, dont le bâtiment du chemin des Sauges s'apprête à recevoir ses premières locataires.

S. B.

Onze nouvelles infirmières diplômées à Saint-Loup

Après avoir subi les examens avec succès, en présence d'un expert de la Croix-Rouge suisse, onze élèves de l'école d'infirmières de l'Institut des diaconesses de Saint-Loup ont été assermentées.

Ce sont Mlles S. Bircher (Ottenbach, ZH) M. Delessert (Lausanne), M. Delisle (Lausanne), J. Guibart (Renens), A.-M. Guidoux (Yvonand), N. Goy (Yverdon), A. Jaggi (Montmariol, NE), M. Jordan (Lausanne), H. Monnier (Arnex), A.-M. Piaget (La Côte-aux-Fées) et H. Weber (France).

GENÈVE

Manifestations féminines

RÉCEPTIONS

En marge de la session de la Commission de la femme

Une session de la Commission de la femme à l'ONU provoque toujours, dans le monde féminin genevois quelque sensation et quelques manifestations.

Le 25 février, au Restaurant du Vieux-Bois, c'était le Comité de liaison des organisations féminines internationales qui offrait une réception aux déléguées de la Commission, aux représentantes des ONG et aux observatrices. Dans la foule élégante se détachaient les costumes des observatrices du Nigéria et le sari éblouissant de la déléguée du Népal.

Les salons du Vieux-Bois se prêtaient aux contacts et aux entretiens privés où se rapprochaient tous les pays du monde :

Pourquoi la France fait-elle des réserves concernant le texte de la Déclaration sur l'élimination de toute discrimination à l'égard des femmes ?

— J'ai moi-même visité certaines régions en voie de développement, répond Mlle Chaton, déléguée de la France. On accable les femmes des plus lourds travaux physiques, tandis que les hommes s'en dispensent. Faut-il justifier cette attitude par une législation internationale ? Nous ne le pensons pas et la commission l'a parfaitement compris.

Ailleurs, on parle de situation juridique, de préparation professionnelle, de mariage, de divorce...

Mlle Louise van Eeghen accueillait ses hôtes avec des paroles chaleureuses auxquelles répondait la première vice-présidente de la Commission, Mme Sipilä (Finlande). Celle-ci représentait la présidente, Mlle H. Benitez, qui avait dû faire un bref voyage aux Philippines, son pays. La terre est bien petite et les voyages rapides ! On ne fait qu'un saut aux antipodes.

Désireuse d'informer ses associations affiliées sur le travail accompli par les Nations Unies et spécialement en ce qui touche les problèmes féminins, l'Alliance de sociétés féminines suisses a organisé du 28 février au 2 mars, à Genève, un séminaire à l'occasion de la dix-neuvième session de la Commission de la femme.

Sous la présidence, tour à tour, de Mlle A. Traveletti et de Mme M. Müller, les participantes entendent des exposés documentés sur des sujets d'actualité (rayonnement des Nations Unies, quelques conventions du BIT concernant les travailleuses, rapport sur le séminaire de Dakar par Mme C. Schuller, présidente du Conseil international des femmes). Furent aussi présentés l'OMS, par Mlle Repond, et les Organisations non gouvernementales, par Mlle A. Traveletti. Le couronnement du séminaire fut la séance où l'on entendit M. Knut Hamerskjöld, secrétaire général adjoint de l'AELE, et le Ministre Olivier Long, chef de la délégation suisse à cette organisation qui, on le sait, fait face au Marché commun.

Le premier soir du séminaire, une charmante réception offerte par l'Alliance, réunissait, dans les salons de la Maison internationale des étudiants, les membres de la Commission de la Condition de la femme, les participants au séminaire ainsi que les membres individuels de l'ASF.

Mlle R. Gaillard souhaita la bienvenue aux invitées, puis Mme C. Schuller présenta quelques-uns de nos hôtes étrangers, ce qui donna lieu à un aimable échange de propos.

Y. L.

Le 5 mars, la Fédération des femmes de carrières libérales et commerciales recevait à son tour : un apéritif suivi d'un brillant dîner de cent cinquante couverts. Ce dîner était au programme de l'assemblée suisse de cette fédération, tenue à Genève les 5, 6 et 7 mars. Mlle Traveletti, présidente du club genevois, accueillait les hôtes de la table d'honneur, toute fleurie, ornée de drapeaux aux couleurs des cantons, tandis que Mme Wackerlin, présidente suisse, fonctionnait comme présidente effective.

Le menu oratoire devait être aussi copieux que celui qui était servi sur les tables. C'est le conseiller d'Etat Henri Schmitt qui ouvrit les feux. On lui avait d'emblée exprimé la reconnaissance des convives qui avaient trouvé auprès de leur assiette la belle publication illustrée « Campagnes genevoises » offerte par les autorités. M. Schmitt sut dire tout l'intérêt qu'il portait aux travaux de la Commission, il reconnait que la Suisse n'est pas encore à l'heure féministe des Nations Unies, mais, citant des ordonnances genevoises sur « les pouvoirs des maris en 1777 », il conclut plaisamment, qu'en Suisse romande, du moins, on a déjà fait des progrès.

Il serait très long de citer tout ce que les distingués orateurs ont dit en français ou en anglais et que traduisait à mesure, Mlle Marie Ginsberg. Disons cependant que Mlle Benitez, présidente de la Commission, de retour de Manille, s'est félicitée de l'ambiance chaleureuse du repas, qui contrastait avec la bise glacée au dehors. Mlle Gfeller (ZH), présidente d'honneur internationale, annonça le nouveau don des membres de la Fédération en fa-

veur d'une jeune réfugiée du Moyen-Orient à qui l'on offre une bourse de préparation professionnelle.

Il revenait à Mlle Kammacher de ramener ses auditeurs en Suisse, sur le plan de la politique féministe. Elle exhorta les déléguées de Suisse allemande à lutter contre les adversaires des droits civiques féminins.

Il ne faut pas oublier que lundi 7 mars a été commémoré à l'ONU le vingtième anniversaire de la première session de la Commission, et la première présidente, Mme Begtrup, ambassadeur de Finlande en Suisse, était là, symbolisant le début de ce long effort de libération féminine autour de la terre.

Mme C. Jones

Au prochain numéro, compte rendu des travaux de la Commission...

Activité du Lyceum

Le Lyceum, groupe de Genève, a tenu son assemblée générale, le 20 janvier, sous la présidence de Mme Olivet-Binet, qui a rendu hommage aux membres décédés au cours de l'année 1965.

Les rapports témoignent d'une grande activité et de programmes de vif intérêt ; la situation financière est bonne.

La section de musique, présidée par Mme N. Turtach a organisé huit concerts où trente artistes se firent entendre.

La section lyrique, présidée par Mme Denyse Orval, s'est fait connaître en Suisse et à l'étranger dans des opérettes (Phi-Phi, Vénus).

La section littéraire, présidée par Mme Clerc-de-Blonay, a fait entendre six conférences. La section des Beaux-Arts, présidée par Mlle M. Galopin, a organisé des visites artistiques, tandis que la section sociale, présidée par Mme Kronauer, organisait des visites d'usines, de fabriques. En outre, Mme Romancino avait organisé une conférence du professeur Jean Graven à l'occasion de la dix-septième session des Droits de l'homme.

Le 20 février, le public du Lyceum a eu le plaisir d'entendre un récital littéraire dont le programme, d'un goût exceptionnel, a permis d'apprécier le talent de diseuse, sous les aspects les plus divers, de Mme Jacqueline Court-Courru ; partis de La Fontaine, on y est revenu, après avoir écouté entre autres Ronsard, Marie-Noël, Rilke, Shakespeare... Des intermèdes musicaux présentaient au clavecin (Mme A. Guillermin) et à la viole de gambe (M. E. Court) des « Variations » de musique ancienne et classique qui encadraient admirablement cette heure poétique et artistique.

L'Europe et nous à l'Union des femmes

L'Union des femmes, l'Association genevoise des femmes universitaires, le Club de Genève des femmes de carrières libérales et commerciales, le Lyceum-Club de Genève, avaient organisé, le 3 février, à la Salle centrale, une séance sur le thème : « L'Europe et nous ».

Il s'agissait de deux conférences présentées en français lors de la Journée d'information de l'Alliance à Berne, en octobre dernier. La collaboration officielle de la Suisse au Conseil de l'Europe, par M. le ministre J. Burckhardt, chef de la division des Organisations internationales au Département politique fédéral et Les activités culturelles et scientifiques du Conseil de l'Europe, par le professeur Olivier Reverdin, conseiller national et membre de la délégation suisse au Conseil de l'Europe.

On a rendu compte de ces conférences dans les numéros de « Femmes suisses » de novembre et décembre, nous ne saurions donc y revenir ici. Mme A. Choisy a introduit les conférenciers et les a remerciés, un fort nombreux public a chaleureusement applaudi les orateurs.



INSTITUT DE BEAUTE

LYDIA DAÏNOW

Ecole d'esthéticiennes

Place de la Fusterie 4

Genève

Tél. 24 42 10

Membre de la FREC



OPTICIEN DIPLOMÉ

MAÎTRISE FÉDÉRALE

FRAISSE & C^o

TEINTURIERS

GENÈVE

Magasins :

Terreaux-du-Temple 20 Tél. 32 47 35
Rue Micheli-du-Crest 2 Tél. 24 17 39
Boulevard Helvétique 21 Tél. 36 77 44

Magasin et usine :

Rue de Saint-Jean 53 Tél. 32 89 58

SERVICE A DOMICILE